

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 30 (1970)

Rubrik: Organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Lors de sa session d'été, les 8 et 9 juillet à Paris, le Comité du tourisme de l'OCDE a approuvé, entre autres, le rapport détaillé et fort bien documenté sur le tourisme de l'année écoulée. Il a en outre consacré ses travaux aux futures activités de l'OCDE dans le domaine du tourisme (le programme de travail du Comité a fait l'objet d'une nouvelle discussion à une séance de commission spéciale au début d'octobre), aux interventions de l'Etat en faveur du tourisme, à l'amélioration des statistiques touristiques et à l'étalement des vacances.

M. Alberto de la Puente O'Connor (Espagne) a succédé à M. Adolf Martin, directeur de l'Office fédéral des transports et vice-président de l'ONST, à la présidence du Comité du tourisme. Plus tard, M. Martin étant décédé subitement, le Conseil fédéral a nommé le directeur de l'ONST chef de la délégation suisse au sein de ce comité; la délégation comprend en outre M. Heinrich Bircher, directeur de la Société suisse des hôteliers, le professeur Paul Risch, directeur de la Fédération suisse du tourisme, et M. Hans Teuscher (nouveau), chef du service touristique à l'Office fédéral des transports.

COMMISSION EUROPÉENNE DE TOURISME (CET)

Dans sa séance du 10 juillet à Paris, la CET s'est occupée principalement de promouvoir le tourisme entre l'Amérique et l'Europe pendant l'entre-saisons (dans le cadre de la campagne «Europe's Lively Months») et de préparer sa participation au congrès de l'American Society of Travel Agents (ASTA) qui eut lieu au début de novembre à Amsterdam.

Le directeur de l'ONST fut élu président de la Commission, succédant à M. T. J. O'Driscoll (Irlande) qui assumait cette charge depuis cinq ans, tandis que M. Sven Acker (Danemark) accédait à la vice-présidence. L'ONST gère par rotation le secrétariat de la CET, qui est rattaché à la présidence.

A la seconde séance annuelle, qui eut lieu à Amsterdam le 7 novembre, la CET a arrêté les grandes lignes de son programme d'activité pour 1971 et approuvé le budget, qui a été majoré. La campagne «Europe's Lively Months» sera intensifiée; le projet d'une manifestation du type «workshop session», qui doit réunir à New York les représentants de groupes professionnels des deux côtés de l'Atlantique, a été adopté. D'autres activités – développement des relations publiques, rédaction de suppléments touristiques pour les journaux, études spéciales, etc. – compléteront le programme de travail de la CET.

UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES
OFFICIELS DE TOURISME (UIOOT)

L'UIOOT a, cette année, consacré essentiellement son activité à sa transformation en un organisme intergouvernemental de tourisme. A la fin de 1969, le Conseil Economique et Social et l'Assemblée Générale des Nations Unies avaient déjà adopté les résolutions nécessaires, de sorte qu'un comité de rédaction de l'UIOOT put mettre au point, au début de février, le projet de statuts pour la nouvelle « Organisation Mondiale du Tourisme ». Toutefois, à la séance du Comité exécutif – du 18 au 20 mai 1970 à Budapest – aucune décision ne put être prise par suite de difficultés d'ordre politique. Du côté suisse, on s'efforça néanmoins de poursuivre les travaux en vue de l'Assemblée générale extraordinaire de l'UIOOT, qui eut lieu du 17 au 28 septembre à Mexico. Conjointement avec les services compétents de la Confédération, les directives à l'intention de la délégation suisse furent élaborées en deux séances. Le directeur de l'ONST fut nommé par le Conseil fédéral chef de la délégation.

Après de longs débats, qui durent être prolongés au-delà des délais prévus, on finit par se mettre d'accord sur une formule de compromis, qui doit toutefois être encore ratifiée par 51 Etats au minimum. La délégation suisse a en outre proposé aux membres de l'UIOOT de choisir Genève comme siège de l'Organisation Mondiale du Tourisme;

le nom de la cité rhodanienne figure d'ores et déjà dans les dispositions transitoires des nouveaux statuts.

Les autorités fédérales – plus particulièrement le Département des transports et communications et de l'énergie et le Département politique – continueront à suivre la question de la transformation de l'UIOOT en liaison étroite avec l'ONST. On s'efforcera, en particulier, d'éviter dans la mesure du possible la politisation du problème.



COMMISSION RÉGIONALE DE TOURISME POUR L'EUROPE (CRTE)

Tandis que l'UIOOT se consacrait surtout à sa transformation en une organisation intergouvernementale, l'activité des commissions régionales était elle-même assez restreinte. Il en fut ainsi de la commission régionale pour l'Europe, qui ne tint aucune séance en 1970. En revanche, l'ONST a communiqué au secrétariat général de l'UIOOT de nombreuses informations, qui ont contribué à l'étude des développements du tourisme sur le continent européen.

PROPAGANDE COLLECTIVE DES PAYS ALPINS

La communauté des pays alpins – elle réunit l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, Monaco, la Suisse et la Yougoslavie sous la présidence du directeur de l'ONST – a tenu ses séances les 9 et 10 mars à Munich et du 12 au 14 octobre à Bled. Plusieurs décisions relatives à la propagande furent adoptées. Il convient de mentionner notamment la continuation du « Motoring Contest », la production d'un film de propagande d'André De la Varre, la publication de divers prospectus, la distribution de la grande carte de la région alpine et l'édition d'un service de presse autonome aux Etats-Unis.

